

Commission : Conseil économique et social (ECOSOC)

Question : Vers un cloisonnement du monde

Auteur : Haut Commissariat aux Réfugiés

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), l'agence des Nations Unies dédiée aux réfugiés, s'assure que tout individu ait le droit de solliciter l'asile et de bénéficier d'un endroit sûr, après avoir échappé à la violence, à la persécution ou à la guerre dans son pays d'origine. Dans un contexte où les tensions internationales continuent de croître et où le protectionnisme devient la norme, le HCR est convaincu que des directives internationales doivent être adoptées pour garantir le respect des droits et des libertés de toutes les personnes forcées de quitter leur pays d'origine. Pour cela, le HCR souhaite qu'au lieu de provoquer la fracture entre les pays, il serait préférable de renforcer les relations entre les États pour faciliter l'intégration et l'assimilation des nouveaux migrants dans leur pays d'accueil.

Tout d'abord, il est primordial de distinguer les différents statuts qu'accorde le HCR : le terme d'immigré désigne tout individu ayant quitté son pays d'origine pour s'installer dans un autre pays. Les réfugiés, en revanche, sont définis comme les individus se trouvant hors de leur pays d'origine en raison de persécutions, de conflits, de violences ou d'autres circonstances perturbant l'ordre public et nécessitant ainsi une protection internationale. Parmi ces réfugiés, on inclut également les personnes déplacées par des catastrophes naturelles et le changement climatique.

D'une part, en ce qui concerne les conséquences sociales sur le cloisonnement des pays, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés insiste sur le respect de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Selon cette convention, tout État membre de l'ONU est tenu d'accueillir les réfugiés sans les expulser de son territoire. Bien que les États puissent durcir les conditions d'entrée pour les migrants économiques, ils ont cependant l'obligation d'assurer une assistance aux réfugiés.

Par ailleurs, face aux effets croissants du changement climatique, le HCR souhaite également promouvoir l'assistance aux personnes fuyant les catastrophes naturelles. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, adopté en 2018 par une majorité écrasante de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le HCR demande que tout État en mesure d'aider, sans compromettre sa propre population, intervienne pour régulariser la situation des personnes affectées par ces catastrophes.

D'autre part, le HCR est conscient qu'un accueil réussi des réfugiés par un État dépend aussi de l'adhésion de sa population. Ainsi, tout accueil devrait être accompagné d'un programme éducatif permettant aux nouveaux arrivants de se familiariser avec la culture de leur pays d'accueil. Une part du budget de l'ONU pourrait ainsi être consacrée au développement de ces programmes d'intégration. Par exemple, le HCR propose d'offrir aux nouveaux arrivants des cours intensifs leur permettant d'atteindre le niveau B1 CECR de la langue locale.

Enfin, concernant les conséquences économiques, le HCR estime qu'il est stratégiquement avantageux pour un pays d'assurer une intégration efficace et une assimilation rapide des réfugiés. Ceux-ci pourraient ainsi répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs. Par exemple, dans plusieurs pays européens, des réfugiés ont trouvé du travail après la crise du Covid-19 dans des domaines tels que la construction, l'agriculture et les soins de santé, où la demande de travailleurs qualifiés était élevée. L'intégration des réfugiés dans le marché du travail permet non seulement de soutenir ces secteurs, mais aussi de stabiliser les coûts de production et d'assurer la continuité des services.

En conclusion, avec la perspective de 150 millions de nouveaux réfugiés et une augmentation de 2 degrés Celsius du réchauffement climatique d'ici 2030, les enjeux sont majeurs. Il devient ainsi indispensable de renforcer la coopération entre États pour garantir un refuge sûr et encourager l'intégration des réfugiés, tout en respectant les obligations humanitaires. En unissant leurs efforts, les pays pourront transformer cette crise en une opportunité de renforcer leurs sociétés et leurs économies.